

Descriptif détaillé de la mission ASBNC

Intitulé de la mission

Soutien aux activités culturelles et de loisirs avec les enfants d'un quartier défavorisé

Lieu(x) de réalisation de la mission :

France et Namibie

Durée :

- Durée totale de la mission : 8 mois
- Dont durée du séjour à l'étranger : 6 mois

Nombre de volontaires accueillis simultanément : 2

Date de démarrage de la mission : Décembre 2021

Dans quel contexte ou projet s'intègre la mission ? A quel objectif d'intérêt général répond-elle ?

Le Bernhard Nordkamp Center (BNC), est un centre d'accueil et de soutien scolaire pour des enfants de 8 à 15 ans résidants à Katutura, un quartier défavorisé de la capitale Namibienne (Windhoek). Le centre accueille une centaine d'enfants chaque jour après l'école (de 13h00 à 18h00). Deux membres permanents assurent l'accueil quotidien, l'encadrement des enfants ainsi que la gestion administrative. Une équipe d'enseignants dispense quotidiennement les cours aux différentes classes.

L'objectif d'intérêt général de cette mission est de soutenir durablement le fonctionnement du BNC pour lui permettre d'offrir un cadre sécurisant et épanouissant pour le plus grand nombre d'enfants possible. En outre, cette mission permettra au volontaire de vivre une expérience d'interculturalité avec les enfants de la communauté, notamment grâce à la mise en place d'ateliers musicaux.

Quelles seront les activités confiées aux volontaires ?

Le volontaire pourra apporter sa participation aux actions suivantes en fonction de ses intérêts et aptitudes, en collaboration avec l'équipe en place, sous la supervision des membres actifs de l'organisation, et en lien direct avec la communauté locale. Toute initiative du volontaire sera également encouragée, en cohérence avec les objectifs de l'organisme.

La mission se déroule en partie en France et en partie en Namibie selon les trois temps suivants :
Durant le 1er mois de la mission, le volontaire sera en France pour préparer son départ sur le plan pédagogique et avoir une réflexion sur les concepts de solidarité internationale, d'interculturalité et de cohésion d'équipe ainsi que sur l'aspect administratif du départ en Namibie.

Durant 6 mois, en Namibie, le volontaire participera à deux activités principales :

- Activité 1 : Participer au soutien à la scolarité et aux actions éducatives en faveur des enfants, des jeunes et des familles. Le BNC présente en effet de réels besoins, son fonctionnement n'étant assuré que par deux responsables, l'aide complémentaire apportée par le volontaire impliqué dans la vie quotidienne du centre permettra d'enrichir le projet pédagogique proposé aux enfants. Le volontaire organisera également des temps conviviaux avec les enfants comme des ateliers musicaux et des excursions.

- Activité 2 : Favoriser l'expression culturelle via la musique. Le volontaire, ayant un intérêt pour la musique et sa pratique, participera à accompagner les enfants dans la découverte d'instruments de musique et à l'animation d'ateliers autour d'une pratique musicale. Cette mission se complétera avec la collaboration du Brass Band étudiant du College of the Arts (COTA) de Windhoek au BNC.

Au retour en France, sur le dernier mois de sa mission, le volontaire partagera son expérience à travers une approche pédagogique auprès d'établissements d'enseignement des Hauts-de-France pour sensibiliser à la solidarité internationale.

De quelle manière cette mission complètera, sans s'y substituer, les actions assurées par les salariés, agents publics, stagiaires et bénévoles de la structure ?

Au sein du BNC, les volontaires auront un rôle propre qui viendra compléter les actions assurées par les salariés et membres actifs permanents.

Sur le soutien des activités scolaires et éducatives, les volontaires seront en appui des professeurs, sans se substituer aux tâches régulières de ces derniers. Lors des temps de cours, ce sont les professeurs qui prennent en charge les enfants. Les volontaires pourront également à leur initiative participer au temps hors-classe en accord avec le BNC.

Sur la participation à favoriser l'expression culturelle, les activités seront menées en collaboration avec le Brass-Band du COTA Windhoek.

De plus, les volontaires, du fait de leur âge et de leur culture, offriront aux enfants l'occasion de construire des relations humaines différentes de celles qu'ils ont avec leurs professeurs. Nous espérons que cela amènera progressivement les volontaires et les enfants à une confiance mutuelle.

Nombre indicatif annuel de volontaires susceptibles d'être accueillis pour cette mission : 2

Quelles seront les modalités mises en œuvre pour permettre aux volontaires d'avoir une expérience de mixité sociale au cours de cette mission?

Le cœur de cette mission se déroulera en Namibie, au sein d'un quartier défavorisé : Katutura. La découverte de la ville et en particulier du quartier permettra aux volontaires non seulement de découvrir une culture et un mode de vie très différent du leur, mais également de s'intégrer pleinement à la vie et aux coutumes locales en partageant le quotidien d'enfants. A travers le partenariat avec la fanfare du College of the Arts de Windhoek, les volontaires auront l'occasion d'échanger avec des étudiants de Windhoek. De plus, en logeant en auberge de jeunesse, les volontaires seront amenés à rencontrer d'autres voyageurs et volontaires internationaux.

Concernant la partie de la mission en France, le partage de l'expérience des volontaires auprès d'établissements scolaire a pour objectif de sensibiliser à la solidarité internationale tout autant qu'à la mixité sociale et interculturelle.

En quoi la mission proposée est-elle accessible à tous les jeunes ?

L'ADICE agit pour la promotion sociale et professionnelle des publics ayant moins d'opportunités, rencontrant des difficultés conjoncturelles et/ou sociales dans leur accès à l'emploi, en permettant à tous de bénéficier d'une expérience à l'international, en tenant compte des capacités et aspirations de chacun dans une logique de promotion et en favorisant une dynamique de parcours.

Ainsi, l'accompagnement et les missions proposés par l'ADICE sont accessibles à tous les jeunes et ne requièrent aucune expérience préalable, aucun niveau de formation et/ou de compétences spécifiques.

De plus, la mission sera adaptée au profil, aux intérêts, aux attentes et aux compétences spécifiques des volontaires. Ils pourront ainsi participer à une ou plusieurs des activités mises en place par la BNC, et prendre des initiatives pour développer de nouvelles actions. Pour l'association, la première qualité d'un volontaire doit être son engagement et son investissement dans sa mission.

Ainsi, un jeune disposé à vivre une expérience interculturelle et motivé par une réelle envie d'apprendre sur la thématique de l'éducation et la solidarité a autant de chance d'être sélectionné qu'un autre volontaire ayant plus d'expérience ou de compétences.

Lieu principal d'exercice de la mission : Hans Uirab Street, Windhoek, Namibie.

Autres lieux éventuels d'exercice de la mission : College of the Arts (COTA) de Windhoek et la Région des Hauts-de-France

volontaires réalisent au minimum une journée d'immersion au sein d'une organisation locale afin de découvrir le monde associatif local. Pour cette mission, l'immersion se fera au sein de l'association ASBNC. Au-delà des enjeux de l'engagement citoyen et local en amont du projet de mobilité, cette immersion participe à la préparation à la mission avant le départ en Namibie.

(2) Le deuxième module, à la fois individuel et collectif, établit un point d'étape dans le projet puisque le participant signe les conventions de mobilité avec l'ADICE. Il reçoit un "Portfolio de mobilité" reprenant les fiches du "Passeport en ligne" et d'autres documents relatifs à l'engagement de Service Civique, les valeurs du Service Civique, les droits des volontaires, l'assurance, la sécurité, la formation civique et citoyenne, etc. Les participants ont dès lors identifié les enjeux des prochaines étapes du parcours et sont en mesure de s'engager pleinement dans la phase de la préparation à la mobilité.

(3) Les volontaires en mission d'engagement de Service Civique participent à une formation au départ, avec toutes les personnes accompagnées par l'ADICE dans le cadre de leur projet de mobilité (CES, VET) afin de garantir un enrichissement par la mixité.

Ce module comprend cinq ateliers sur la gestion de projet, la sécurité, l'interculturalité, la communication et comment anticiper son retour de mobilité.

Le troisième jour, les volontaires participent à la formation Prévention et Secours Civiques de niveau 1.

(4) Le dernier module avant le départ, plus administratif, doit permettre au participant de se projeter le plus concrètement possible dans la réalité de sa mobilité, en participant à la mise en œuvre de son projet et aux moyens de sa réussite. Les contrats sont signés (Contrat d'engagement de Service Civique, Notification de contrat et contrat tripartite entre le participant, l'ADICE et l'organisation d'accueil). Le tuteur explique au participant les derniers détails logistiques et le dispositif de suivi durant la mobilité.

Formations complémentaires prévues :

Dès son arrivée, une journée d'accueil sera organisée. Elle constituera en une présentation formelle de BNC, ses valeurs et son fonctionnement avec ses membres actifs, son président et la responsable des volontaires. Ensuite, le volontaire sera accompagné pour une présentation de la ville, de la région et du pays d'un point de vue de l'orientation, l'histoire, l'actualité et la vie culturelle. Une attention spécifique sera portée sur les mesures de sécurité à adopter dans la ville, dans la région et plus largement en Namibie, que ce soit pour le transport, les relations humaines ou encore l'alimentation.

Les membres du BNC sont conscients que chaque volontaire aura besoin d'un temps d'adaptation et aura un rythme différent dans la construction de son autonomie. Néanmoins, de façon générale le volontariat sera organisé en 3 étapes : une phase d'observation le 1er mois, une phase pratique durant le 2ème mois et ensuite la possibilité de prises d'initiative durant les mois suivants.

De plus, un soutien logistique et administratif sera fourni au volontaire pour l'obtention de son visa. Il sera suivi dans ses démarches auprès des autorités locales et sera accompagné par son tuteur sur place lors des différentes étapes de l'extension du visa.

Modalités d'accompagnement du volontaire à l'étranger entre le tuteur en France et l'accompagnateur à l'étranger :

Durant leur projet de mobilité à l'étranger, les volontaires bénéficieront d'un triple tutorat. Ainsi, ils bénéficieront d'un suivi régulier par un(e) accompagnateur(trice) ou un(e) référent(e) dans le cadre de leurs activités, dans le cadre des démarches administratives, du suivi financière et pédagogique par le tuteur au sein de l'organisation d'accueil (BNC), l'organisation de soutien (ASBNC) et au sein de l'association ADICE.

L'ADICE, l'organisation de soutien et l'organisation d'accueil veilleront à la bonne intégration personnelle, sociale et culturelle et au bon déroulement de la mission des volontaires. Les tuteurs et les accompagnateurs suivront l'évolution du projet et interviendront en cas de difficultés rencontrées par les volontaires ou d'éventuels conflits.

L'organisation d'accueil et de soutien organiseront régulièrement des temps d'échanges individuels avec les volontaires afin de:

- faire le point sur la mission et les tâches confiées et les adapter en fonction de l'avancement des volontaires,
- faire le point sur l'intégration et l'adaptation des volontaires dans leur nouvel environnement,
- soutenir les volontaires pour identifier et évaluer les compétences développées/acquises et les besoins en formation,
- favoriser la prise d'initiative des volontaires pour les rendre acteurs de leur projet de mobilité, etc.

De plus, les volontaires recevront également à leur arrivée et chaque mois des questionnaires de liaison. Ces questionnaires permettent un suivi efficace durant la totalité de la réalisation de la mission à l'étranger et permettent aux volontaires de faire le point sur leur expérience de mobilité et de s'autoévaluer (activités réalisées dans le cadre de la mission, évolution des objectifs, point sur les compétences à développer/développées/acquises, relation avec l'équipe locale et l'accompagnateur, intégration sociale et culturelle, difficultés rencontrées, etc.). Les accompagnateurs de l'organisation d'accueil et de l'ADICE restent toujours disponibles auprès des volontaires en cas de difficulté.

Dans le cadre de l'intermédiation, l'ADICE est régulièrement en contact avec ses partenaires pour veiller au respect de l'agrément et au respect des principes du Service Civique.

En effet, pour assurer la bonne réalisation des missions, la qualité de l'accompagnement des volontaires en mission d'engagement de Service Civique et pour anticiper d'éventuelles difficultés, l'ADICE échange régulièrement avec les organisations d'accueil par email, par téléphone ou par visio.

Dans le cadre de l'accueil des volontaires, les accompagnateurs au sein des organisations locales reçoivent régulièrement des emails de liaison

Les volontaires seront accueillis par les responsables du BNC : Mr Pieter et Mrs Jacky Hoff qui les accompagneront durant toute la durée de la mission sur place. Ils bénéficieront d'un temps de présentation et d'intégration. La référente des volontaires les guidera dans l'organisation de leurs tâches et restera disponible à tout moment pour les orienter dans leur travail et répondre à leurs questions. De plus, les responsables du BackPack "Paradise Garden" seront au courant de l'arrivée des volontaires et pourront être des personnes ressources pour les questions liées à la vie quotidienne à Windhoek.

Logement fourni au(x) volontaire(s) :

- Type de logement : Auberge de jeunesse
- Equipement : chambres communes entre volontaires, lits avec draps, salle de bain, toilettes, douches, piscine, machine à laver, réfrigérateur, cuisine équipée et vaisselle
- Coût mensuel: 4 200 NAD soit ~ 240-250euros (ce montant doit déduire l'indemnité complémentaire. La charge restant au volontaire sera donc d'environ 140-150euros)
- Prise en charge par : Organisme d'envoi Volontaire Organisme d'accueil

Déplacements :

- Mode de transport entre la France à l'étranger : avion
- Coût : environ 400€
- Prise en charge par : Organisme d'envoi Volontaire Organisme d'accueil

Facilités disponibles :

- Accès aux moyens de communication (téléphone, internet ...) : oui

- Accès aux soins et à des structures sanitaires : oui, à Windhoek Central Hospital - Harvey St, 0.13km. B, Ooievaar St - Windhoek North

Quelle couverture sociale complémentaire et rapatriement est prévue ?

Dans le cadre de leur mission à l'étranger, les volontaires bénéficieront de l'assurance "CAP volontariat" de CHAPKA assurances, prise en charge par l'ADICE.

L'assurance CAP volontariat comprend les garanties suivantes:

- Frais d'hospitalisation
- Médecine de ville hors hospitalisation
- Frais dentaires d'urgence
- Optique (en cas d'accident corporel)
- Assistance aux personnes en cas de maladie ou blessure
- Assistance en cas de décès
- Assistance voyage
- Bagages et effets personnels
- Individuelle accident de voyage
- Responsabilité civile vie privée
- Responsabilité civile locative à l'étranger
- Incident de voyage

Quel type de visa est envisagé pour le volontaire ? Et quelles modalités de prise en charge sont prévues ?

Un visa pour un long séjour de plus de 90 jours est réglementé. Les volontaires doivent obtenir un "BUSINESS - Multiple entry" de 130€ La BNC, ASBNC et l'ADICE accompagneront les volontaires dans la démarche d'obtention du visa.